

Longeville

le Mag'

JUILLET 2021



Page 3

Budget 2021

Page 5

Luttons contre
les nuisances

Page 8

Le Conseil Municipal
des Jeunes

Mot du Maire

Contactez-nous

Mairie de Longeville-en-Barrois :

2, rue de l'Orme
55000 Longeville-ben-Barrois
03 29 79 19 24

Lundi : 11 h / 12 h - 14 h / 17 h
Mardi : 11 h / 12 h - 14 h / 17 h
Jeudi : 11 h / 12 h - 14 h / 17 h
Vendredi : 11 h / 12 h - 14 h / 17 h

Mail : mairie@longevilleenbarrois.fr

Contacts

Commerces
Cœur du Village

Hôtel-Restaurant LE BELLEVUE

3 Rue de la Fontaine
03 29 79 12 48

Boulangerie-Pâtisserie MYSLIK

9 Rue des Alliés
03 29 78 40 17

Tabac-Presse COLAS

1 Rue des Alliés
09 54 87 08 81

Boucherie-Traiteur DELLENBACH

24 Rue des Alliés
03 29 79 14 16

Pharmacie de l'Ornain

14 Rue du Moulin
03 29 79 24 97

Salon de Coiffure MELI-COIFF

26 Grande Rue
06 22 67 53 79

Garage SCHMITT VO

41 Rue des Alliés
03 29 45 45 46

Chères Longevilloises, chers Longevillois,



Optimisme, c'est un mot que l'on hésite à prononcer en cette année 2021. Il est en effet des temps plus propices à la confiance et aux certitudes de d'autres.

Notre contexte est marqué par la pandémie qui occupe nos esprits depuis plus d'un an. La vie communale et nos traditions sont elles-mêmes perturbées. Je sais la lassitude qui a gagné nombre d'entre nous.

Et pourtant, ce sont des mots résolument optimistes que je souhaite vous transmettre. Je crois en notre capacité collective à surmonter les épreuves ; les habitants de notre commune méritent que l'on soigne le présent mais surtout que l'on prépare l'avenir. C'est notre rôle, celui que vous nous avez confié. C'est le sens des engagements que nous avons pris. Notre optimisme, il est pour le devenir de notre commune et les projets qui nous animent.

2021 est la première année pleine de notre mandat. Malgré le contexte, nous maintenons les perspectives que nous avons tracées. Pour ce faire, j'ai la chance de m'appuyer sur des services municipaux compétents et motivés, sur une équipe municipale mobilisée dans sa tâche et au service de l'intérêt général, sur l'investissement de nos jeunes pour la commune avec la mise en place récente du Conseil Municipal des jeunes.

Ainsi, nous avançons.

2021 rimera avec concret. Un budget rigoureux a été voté. Plusieurs projets sont sur les rails, parmi eux le marché de maîtrise d'œuvre pour la restauration de l'Eglise Saint Hilaire et la modernisation de l'éclairage public.

Je souhaite également, par cet édit, rendre hommage à mon équipe municipale, aux citoyens qui, au quotidien, se mobilisent afin de servir notre belle commune, que ce soit pour égayer notre commune par les décorations printanières, le fleurissement, et également pour les travaux réalisés.

Confiants, les membres du Conseil Municipal et moi-même, nous vous donnons rendez-vous pour les festivités des 13 et 14 juillet 2021. Ces festivités marqueront, nous l'espérons, le retour de moments de convivialité qui manquent à tous. A la lecture de ce second numéro de Longeville le Mag, vous vous préparez à prendre vos congés d'été. Ainsi, permettez-moi de vous souhaiter, en mon nom et au nom de mon équipe, à toutes et à tous, de très belles vacances d'été 2021 ! ■

Lionel BEAUFORT

Budget 2021

Le vote du budget de la commune a eu lieu le 31 mars 2021.

Il est une étape importante. En effet, cela permet de faire le point sur l'état des finances de l'année 2020 et permet la programmation des travaux à venir destinés à améliorer notre cadre de vie, à entretenir et valoriser le patrimoine communal.

BILAN 2020 :

Section de fonctionnement	
Dépenses	Recettes
766 546,05 €	955 455,48 €

Excédent 2020 : 188 909,43 €
Excédent 2019 (n-1) : 288 724,31 €] 477 633,74 €

Section d'investissement	
Dépenses	Recettes
996 107,24 €	974 103,04 €

Déficit 2020 : - 22 004,20 €
Déficit 2019 (N-1) : - 228 948,48 €] 250 952,68 €

Total EXCEDENT à reporter sur 2021 : 226 681,06 €
(477 633,74 € - 250 952,68 €)

ÉTAT DE LA DETTE :

La commune a souscrit de nombreux emprunts pour financer des travaux réalisés ces dernières années :

Types d'emprunt	Dates d'acquisition	Montant initial	Annuités 2021
Extension restructuration école	01/01/2007 – 25 ans	884 000,00 €	51 359,78 €
Travaux locaux professionnels + 2 logements	01/05/2014 – 12 ans	617 068,00 €	39 396,44 €
Travaux locaux professionnels + 2 logements	10/02/17 – 20 ans	600 000,00 €	33 919,84 €
Aménagement zone de la Praye	01/08/2017 – 10 ans	297 340,17 €	31 915,88 €
Salle d'évolution sportive	01/03/2018 – 5 ans	400 000,00 €	25 419,76 €
Salle d'évolution sportive	01/03/2018 – 20 ans	200 000,00 €	12 709,88 €
TOTAL BESOIN 2021			194 721,88 €

À ces emprunts, s'ajoute un prêt relais souscrit en juin 2019, qui devait servir au fonctionnement en attendant le remboursement de la TVA sur les dépenses liées à la création de la salle des fêtes, ainsi que le versement de subventions. Or, la TVA a été versée en 2020, mais n'a pas servi à rembourser ce prêt relais.

Lors de l'établissement du budget 2021, il a donc fallu prendre une décision concernant cet emprunt :

- soit nous le remboursons dans son intégralité pour le 15 juin 2021.
- soit il se transformait en prêt définitif.

BUDGET 2021 :

Section de fonctionnement	
Dépenses	Recettes
Frais de rémunération de personnel, dépenses d'entretien et de fournitures, frais de fonctionnement divers correspondant aux compétences de la collectivité, subventions aux associations.	Produits des services, du domaine, impôts et taxes, dotations et subventions, produits exceptionnels.
1 114 937,16 €	1 114 937,16 €

Section d'investissement	
Dépenses	Recettes
Travaux de voirie, à l'école, achat de matériaux et mobiliers, remboursements des emprunts.	Dotations, subventions.
1 892 027,84 €	1 892 027,84 €

Nous avons donc fait le pari risqué de le rembourser dans son intégralité en 2021 malgré un compte au trésor démuni. PARI REUSSI ! Aujourd'hui, nous sommes fiers de vous faire savoir que nous sommes parvenus à rembourser cet emprunt grâce à une gestion rigoureuse des dépenses ! ■

Sandrine CHEVAL

Projet Éclairage public

Le projet d'éclairage public était un des axes majeurs de notre programme de campagne en 2020.

L'objectif est la mise en place d'un éclairage public sécurisant, adapté aux habitudes de la population et respectueux de l'environnement.

Nous avons actuellement un parc d'éclairage public vieillissant et énergivore. En effet, en plus des factures de consommation viennent s'ajouter des coûts de maintenance élevés, qui représentent une dépense majeure dans le budget de la commune.

L'éclairage public de notre commune en quelques chiffres :

- C'est environ 290 points lumineux.
- Environ 4100 heures de fonctionnement par an.
- Une puissance totale installée d'environ 40 000 watts.
- 10 abonnements EDF car 10 armoires de commande.
- Une facture annuelle approchant les 30 000 euros.
- Des coûts de maintenance annuels d'environ 3000 euros (qui augmentent chaque année).
- Une pollution lumineuse importante (lanterne 4 faces).

Nous consultons actuellement différentes entreprises spécialisées dans ce domaine pour trouver la meilleure solution et connaître les différentes technologies.

Plusieurs solutions ont été envisagées. Couper l'éclairage public la nuit pendant quelques heures n'est pas la solution retenue par l'équipe municipale. Nous connaissons le sentiment d'insécurité que peut engendrer cette coupure, même si les statistiques le prouvent, il n'y a pas plus de vol dans une commune non éclairée la nuit. La deuxième solution retenue est le passage aux luminaires LED, en les remplaçant en totalité.

Afin de réduire davantage les coûts et pour un meilleur confort, nous avons décidé :

- Abaisser la puissance en fonction des horaires (exemple : luminaire à 100 % de 20h00 à 23h00, à 50 % de 23h00 à 5h00, retour à 100 % de 5h00 à 8h00).
- Rendre notre réseau d'éclairage public intelligent, c'est-à-dire en pouvant agir sur celui-ci quand bon nous semble et affiner les réglages pour une optimisation maximale via un système de connectivité Bluetooth.
- Regrouper les armoires de commande afin de réduire les coûts des abonnements.

Ces actions nous permettront d'atteindre environ 62 % d'économie.

L'obtention de subventions à hauteur de 70 % de FUCLEM, d'EDF, la Prime Energie, nous permet de réaliser ce projet. ■

Stéphane MATHIEU

Point Travaux et Projets 2021

Sous l'impulsion de la commission des travaux, voici une liste non exhaustive des TRAVAUX en cours ou à venir :

- ✓ Mise en place d'un contrat d'entretien des chaudières des bâtiments communaux.
- ✓ Isolation du réseau de chauffage du groupe scolaire, le coût de cette opération s'élève à 0 Euros pour la collectivité dans le cadre du programme pollueur payeur.
- ✓ Réfection de la voûte du Transept de l'Eglise Saint Hilaire par la société Varnerot de Thierville-sur-Meuse.
- ✓ Rénovation des emplacements pour les pêcheurs à l'étang. Ces travaux ont été réalisés avec le concours des pêcheurs, des gardes de pêches, des employés et conseillers municipaux et de bénévoles du village.
- ✓ Contrôle de conformité des aires de jeux et des jeux.
- ✓ Consultation d'entreprise dans le cadre des travaux de la création de l'agence postale.
- ✓ Consultation d'entreprise dans le cadre de la réhabilitation d'un mur de clôture situé au 30 Rue de la ruelle (bâtiment communal).
- ✓ Mise en conformité de la passerelle située à l'étang : mise en service prévue courant juillet.
- ✓ Effacement du réseau électrique aérien vers la côte des Fermes. Ces travaux seront portés par ENEDIS.

Et côté PROJETS...

- ✓ Lancement du projet de rénovation de l'éclairage public.
- ✓ Lancement du marché de Maîtrise d'œuvre de l'Eglise.
- ✓ Lancement de la réfection du chemin dit du Han.
- ✓ Ouverture de l'agence postale en septembre 2021.
- ✓ Lancement d'une consultation d'entreprise pour un contrat d'entretien des trottoirs et de la voirie.
- ✓ Changement de l'ensemble de l'éclairage du groupe scolaire en LED. ■

Jean-Claude BASTIEN



Ensemble Luttons contre les nuisances

Lionel BEAUFORT

INTERDICTION DE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS

Le brûlage à l'air libre
Une pratique polluante

Tout brûlage à l'air libre de matières et de végétaux, c'est-à-dire la destruction par le feu de déchets ou de matières, est interdit de manière permanente et en tout lieu. Cette interdiction concerne notamment : les pneus, les huiles de vidange et usagées, les produits chimiques, les piles et batteries, les déchets industriels, les déchets ménagers, les ordures ménagères, les matières plastiques, les papiers et cartons, le textile, le bois, les déchets biodégradables, les déchets verts de jardin, verger et potager, les résidus de la taille des haies et des arbres. Arrêté n°2004-1411 du 22 juin 2014 portant réglementation de l'emploi du feu et prescrivant des dispositions préventives contre l'incendie sur le territoire du département de la Meuse.

TAILLES DE HAIES, ENTRETIEN DES ACCOTEMENTS



Les riverains sont tenus d'entretenir les trottoirs et accotements, devant leur habitation, de manière à permettre une circulation facile aux piétons.

Sur toutes les voies qui longent les propriétés d'habitation, les riverains sont tenus responsables :

- Du balayage, de la tonte, de l'entretien du fossé et de l'enlèvement de la neige, des abords de leurs immeubles jusqu'au caniveau,
- De l'entretien de son accès :
 - De l'entretien de leur haie pour qu'elle ne dépasse pas sur le domaine public et ne nuise pas aux réseaux électriques et téléphoniques ;
 - De l'arrachage des plantes invasives.

LE RAMASSAGE DES DÉJECTIONS CANINES



Rien n'est plus désagréable que de voir les trottoirs et les espaces publics encombrés des déjections de nos amis à quatre pattes, qui peuvent également provoquer glissades et chutes accidentelles.

Ramassez les déjections de votre animal sans laisser aux autres le souvenir désagréable de son passage...

Il suffit pour cela d'un sac plastique que l'on emporte avec soi avant d'aller promener son chien le fermer et jetez le dans la poubelle la plus proche.

Un geste citoyen qui vous prendra moins d'une minute !! À défaut de se conformer à ces prescriptions, le contrevenant est passible d'une amende.

LUTTE CONTRE LE BRUIT

Le bruit constitue une atteinte au cadre de vie qui peut vite devenir insupportable. Un rappel de la réglementation applicable aux bruits de voisinage et aux travaux peut être utile.



Rappel de l'arrêté préfectoral n°2002-1269 du 05 juillet 2000 précisant que les bruits de voisinage liés aux comportements désinvoltes des outils de bricolage, de jardinage (tondeuses, tronçonneuses, perceuses, ponceuses etc...) notamment ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Du **lundi au vendredi** : de **8h00 à 12h00** et de **14h00 à 20h00**

Les **samedis** : de **9h00 à 12h00** et de **14h00 à 19h00**

Les **dimanches** et **jours fériés** : de **10h00 à 12h00**

Afin d'assurer la tranquillité de tous et préserver les relations de bon voisinage, nous comptons sur vous pour respecter cette réglementation.

INTERDICTION DES DÉPÔTS SAUVAGES D'ORDURES ET DE GRAVATS

Les dépôts sauvages portent atteinte à l'environnement et ont un coût pour la collectivité qui doit procéder à leur nettoyage et à leur enlèvement.



Dépôt sauvage de déchets :

Le dépôt sauvage de déchets (notamment ordures ménagères, cartons, métaux, gravats) est INTERDIT sur l'ensemble des voies, espaces publics et privés de la commune.

Le dépôt et la présentation sur la voie publique des déchets ménagers et assimilés doivent être effectués conformément aux jours et heures de collecte.

Dépôt de matériaux de chantier : Les dépôts de sable, gravillons, matériaux divers sont tolérés sur les trottoirs **uniquement pendant le temps de livraison.**

RESPECT DU STATIONNEMENT

Bien vivre ensemble, c'est respecter certaines règles. Suivre les règles de stationnement permet de sécuriser et de favoriser l'accès au village. Le décret n°2015-808 paru le 4 juillet 2015 durcit les sanctions pour les conducteurs stationnant sur les passages piétons, les trottoirs ou les pistes cyclables. L'amende est portée de 35 € à 135 € pour ces infractions.



LA LIMITATION DE VITESSE

La règle nationale de **50 km/h** est appliquée dans la commune, sauf dispositions particulières, où la vitesse est à 30 km/h.





Décorations de Pâques

On déballe pinces, peintures, bois, scie sauteuse et imagination.

La volonté de l'équipe municipale est d'égayer notre commune pour la fête du printemps.

On s'active pour la fabrication des décorations dans la bonne humeur. Dons de peinture, bois et palettes nous permettent de confectionner lapins, poules, fleurs, œufs et poulailler. Les vieux journaux serviront avec un peu de colle à la fabrication d'œufs en papier mâché qui seront suspendus le long de la mairie.

Et si on faisait deux têtes de lapins avec des bottes de pailles ?

2 bottes de pailles de Monsieur GUIOT que l'on remercie. Deux oreilles, deux yeux, un nez, une bouche, deux belles avantageuses et voilà... Les entrées du village sont décorées ! Petits et grands s'arrêtent pour se prendre en photos avec nos lapins, c'est gagné !

Notre lapin de Pâques n'a pas pu sortir de son terrier pour déambuler dans les rues à cause de la crise sanitaire pour offrir les chocolats aux enfants. Nul doute qu'il reviendra l'année prochaine...

Nous espérons vous avoir offert un peu d'évasion dans ce contexte si particulier.

PS : Vous êtes bricoleurs et désirez rejoindre l'équipe des Brico'Long pour nos futurs ateliers (Halloween, Saint-Nicolas, Noël), nous vous attendons en mairie pour en discuter ! ■

Stéphane MATHIEU



Fleurissement 2021

De la nouveauté, telle était la volonté de l'équipe municipale qui s'est attachée, cette année, à modifier le plan de fleurissement de la commune.

La modernisation des massifs, aux entrées et sorties du village, sur le parvis de la mairie, le redéploiement des différents contenants déjà existants, avaient pour but d'embellir et d'égayer un maximum d'emplacements et notamment ceux dépourvus de fleurs.

Au total, ce n'est pas moins de 1500 plants de fleurs qui auront été plantés par l'équipe municipale, accompagnée de plusieurs bénévoles de la commune.

Nos jeunes conseillers se sont également et spontanément joints à nous pour la mise en place de quelques fleurs avant de participer à leur propre réunion de Conseil Municipal des Jeunes. Bravo et merci à eux pour leur implication.

Nous remercions également L'oasis, fleuriste de Ligny-en-Barrois, pour le don des pinces qui agrémentent le massif situé devant la mairie. ■

Mélanie DILLINGER



L'église Saint-Hilaire et ses œuvres d'arts classées

L'église Saint-Hilaire, du nom d'un évêque de Poitiers au IV^e siècle ami de saint Martin, est classée monument historique depuis 1990. De style gothique, elle fut fortifiée pendant la guerre de Cent-Ans et les habitants venaient s'y réfugier.

Son clocher bas quadrangulaire a remplacé l'ancienne flèche détruite par la foudre lors des Vêpres de la Pentecôte 1781, occasionnant la mort de trois personnes. C'est une église de type halle avec une nef centrale et deux collatéraux comme l'église Saint-Etienne de Bar-le-Duc. Elle renferme trois œuvres d'art classées :

La Vierge aux raisins

La Vierge aux raisins adossée au tympan du porche-avant de style gothique flamboyant, probablement du même architecte que celui de l'église Saint-Rémi de Resson, a été classée monument historique avant même que l'église y soit dans son ensemble. Entourée d'une fresque autrefois polychrome (on voit quelques restes de peinture) et de ceps de vigne elle témoigne du passé viticole du village.

Le Christ en Croix

Le Christ en croix caractéristique de l'école du sculpteur de la Renaissance Ligier-Richier (tête penchée, cou rentré et épaules remontées supportant le poids des péchés du monde) ressemble à celui de l'église Notre-Dame de Bar-le-Duc. Il a été prêté plusieurs fois au Musée Barrois et dernièrement en 2016 dans le cadre de l'exposition : « Ce bois dont on fait des saints ».

La statue de saint Christophe

La statue de saint Christophe à l'Enfant faite dans un seul bloc de pierre de Savonnières est la seule rescapée des douze statues qui ornaient l'ancienne chapelle Notre-Dame de Pitié dite des Gros-Saints. Construite à l'époque Renaissance par Messire Martin Mourot fondateur de la première imprimerie du Barrois au 26, Grande rue, elle se trouvait près du pont qui enjambe le ruisseau de Resson derrière le passage sous la voie ferrée et qu'on appelle toujours le pont de la Chapelle. Elle fut détruite à la Révolution.

Le saint patron des voyageurs et des automobilistes y est représenté traversant les flots appuyé sur son bâton et portant sur son dos l'Enfant-Jésus. Celui-ci tient dans sa main une boule symbolisant le monde qu'il a la charge de sauver.

L'église est fermée au public depuis juin 2020 suite à la découverte de fissures sur les nervures des voûtes de la croisée du transept. Un échafaudage a été mis en place pour étayer les voûtes. Des travaux de restauration de grande ampleur devraient être entrepris prochainement et dureront plusieurs années.

Une association de sauvegarde de l'église s'est constituée localement en vue de recueillir des fonds et de mieux la faire connaître (Présidente : Martine Jullien tél - 06 73 31 74 99). ■

Jean-Luc LARZILLIERE



Le Christ en Croix



La Vierge aux raisins



La statue de saint Christophe



La participation à la vie publique locale des enfants est pour nous une exigence. Le CMJ est le lien par lequel les jeunes conseillers pourront penser des projets pour les jeunes, les mettre en œuvre jusqu'au bout et ainsi pratiquer la citoyenneté de façon concrète.

Les membres du CMJ (au nombre de 15), habitants à Longeville et âgés de 9 à 14 ans, ont été élus pour un mandat de 2 ans, suite à une campagne électorale et à un vote des jeunes de la commune. Cette élection démocratique s'est déroulée le dimanche 14 mars 2021, à la salle Albamiel. Elle a également permis d'élire deux porte-paroles, Mlle Justine LANOIX et M. Théo CHEVAL. Ceux-ci seront les représentants du CMJ auprès du Conseil Municipal des adultes. Cette journée spéciale dans la vie de notre commune a été immortalisée par la presse locale : l'Est Républicain, Meuse FM et Puissance Télé de St-Dizier. Le CMJ a été installé officiellement le 26 mars 2021.

Derrière tout cela, il y a un vrai enjeu citoyen. Et visiblement, s'exprimer, ça leur plaît puisque les projets ne manquent pas : création d'un jardin potager partagé, échanges intergénérationnels, courts métrages sur la sécurité, sur les incivilités, tournois de Nerf, etc.

Doté d'un budget propre voté au conseil municipal des adultes, le CMJ pourra ainsi financer ses projets.

Outre les décisions qu'ils prennent au Conseil, les jeunes conseillères et conseillers participent à certaines manifestations, notamment les commémorations. En espérant que les restrictions liées à la Covid-19 le permettent, c'est ainsi qu'ils seront présents pour la cérémonie du 14 juillet.

Beaucoup d'investissements et de travail seront nécessaires à la réalisation de leurs projets, mais leurs convictions feront aboutir ceux-ci. ■

Jean-Luc LAVOIVRE



Lydie VIGO, Kinésologue, exerce son activité les mardis après-midi à l'espace soins et santé situé 6, Rue de la Gare à Longeville depuis le 22 juin 2021.

Pour prendre rendez-vous : 06.85.84.73.63.

Nous lui souhaitons une bonne installation dans notre commune !

La kinésiologie, c'est quoi ?

La kinésiologie est une méthode corporelle qui prend en compte l'émotionnel, l'énergétique et le structurel. Elle établit un lien entre les muscles, les organes et les méridiens d'acupuncture, mais aussi entre stress et tonus musculaire. Son but : parvenir, par le toucher, à libérer des blocages internes (parfois inconscients), qui sont sources de tensions physiques ou psycho-émotionnelle. ■

Ophélie TEXIER-PIERI



Un nouveau service pratique pour être informé en temps réel vient d'être créé dans notre commune. Longeville-en-Barrois lance celui-ci pour permettre à tous les citoyens de recevoir des informations concernant des événements tels que des travaux, coupures d'eau, d'électricité, météo, festivités, événements, etc.

Inscrivez-vous en ligne, c'est simple et gratuit ! Créez votre compte dès maintenant sur le site www.mesalertes.fr, rubrique « Je suis un citoyen », en indiquant le code postal et le nom de la commune. Il vous sera ensuite proposé de choisir les thématiques qui vous intéressent. Grâce à votre compte et vos identifiants, vous pourrez ensuite à tout moment modifier ces informations. Vous ne possédez pas d'ordinateur ou ne parvenez pas à vous inscrire ? Rendez-vous à l'accueil de la Mairie où une borne informatique est à votre disposition et où nous pourrons vous accompagner dans cette démarche. Ainsi, vous recevrez les informations de la commune par email ou par SMS. ■

Jean-Luc LAVOIVRE

Concrètement, comment faire ?

- 1 Rendez-vous sur le site mesalertes.fr
- 2 Indiquez le code postal de la commune
- 3 Sélectionnez les thématiques qui vous intéressent
- 4 Renseignez votre adresse, votre numéro de mobile et votre e-mail
- 5 Votre compte est activé ! Connectez-vous avec les identifiants communiqués par e-mail.

Longeville
le Mag'

Déjà 2 Food Trucks
à Longeville

Ô MASTER PIZZA

Ô MASTER PIZZA
07 69 88 81 10

LES JEUDIS :
SEMAINES IMPAIRES
LES VENDREDIS :
SEMAINES PAIRES



MATTEO PIZZA
06 60 73 77 16

CHAQUE SAMEDI SOIR

**Leurs camions
sont stationnés
Rue de Bar,
à l'entrée du
village côté
Bar-le-Duc !**

Toutes nos pizzas sont à 10 €, les Calzones sont à 9 €, nos boissons sont de 1,50 € à 3 €

MENU

A BASE DE CREME

4 FROMAGES 10 € crème, mozza, raclette, reblochon, chèvre
RACLETTE 10 € crème, pomme de terre, mozzarella, raclette, lard fumé, oignons, olives
REBLOCHON 10 € crème, mozzarella, reblochon lard fumé, oignons, olives
PIZZA BLANCHE 10 € crème, jambon blanc, mozzarella, champignons, olives
CARBONARA 10 € crème, viande hachée, raclette, lardons, olives

A BASE DE TOMATE

CALZONE 9 € tomate, jambon blanc, mozzarella, champignons (en chausson)
CALZONE A LA LORRAINE 9 € crème, lardons fumé, mozzarella, oignons (en chausson)
MARGUERITA 10 € tomate, jambon blanc, mozzarella, olives
BOLOGNAISE 10 € tomate, viande hachée, mozzarella, olives
FORESTIERE 10 € tomate, jambon blanc, mozzarella, champignons, olives
CHORIZO 10 € tomate, pomme de terre, mozzarella, chorizo, oignons, olives
CHEVRE 10 € tomate, mozzarella, chèvre, olives
KEBAB 10 € tomate, mozza, kebab, oignons, sauce kebab

BASE TOMATE

Margarita : Coulis de tomates, oignons, tomates, mozzarella, olives noires	7,50 €
Paysanne : Coulis de tomates, mozzarella, jambon blanc, champignons, oignons, oeufs, origan	9 €
Reine : Coulis de tomates, mozzarella, jambon blanc, champignons, oignons, olives noires, origan	9 €
Napolitaine : Coulis de tomates, oignons, tomates, thym, anchois à l'huile, mozzarella	9 €
Merguez ou chorizo : Coulis de tomates, mozzarella, merguez, chorizo, oignons, poivron vert, champignons, olives noires	9,50 €
Kebab : Coulis de tomates, viande kebab, oignons, tomates, sauce kebab, poivron vert	10 €
Bolognaise : Coulis de tomates, viande hachée, oignons, mozzarella	10 €
Burger : Coulis de tomates, mozzarella, oignons, cornichons, tomates, viande hachée, cheddar, sauce burger	10,50 €
Végétarienne : Coulis de tomates, mozzarella, oignons, courgettes, aubergines, olives noires, herbes	10 €
4 fromages : Coulis de de tomates, mozzarella, bleu, cheddar, reblochon, basilic	10,50 €
Catalane : Coulis de tomates, mozzarella, thon, oignons, câpres, olives noires, thym, anchois	10,50 €
Fruits de mer : Coulis de tomates, mozzarella, tomates cerises, fruits de mer, pesto, citron, persil, huile d'olives, parmesan	10,50 €

BASE CREME

Poularde : Crème, oignons, lardons, champignons, blanc de volaille, mozzarella	9,50 €
Tartiflette : Crème, pommes de terre, oignons, lardons, jambon blanc, reblochon	9,50 €
Raclette : Crème, pommes de terre, oignons, lardons, jambon fumé, fromage à raclette	10,50 €
Viroise : Crème, moutarde ancienne, andouille de Vire, pommes de terres, pomme fruit, mozzarella	10,50 €
Saumon : Crème, mozzarella, oignons, ciboulette, citron, saumon fumé	11 €
Chèvre miel : Crème et miel, mozzarella, fromage de chèvre, jambon fumé	11 €

Ophélie TEXIER-PIERI

Au programme *cet été*



Le concours «LONGEVILLE EN FLEURS» 2021 est de retour cette année.

Nous souhaitons à nouveau saluer l'investissement des habitants dans le fleurissement de leur habitation qui œuvrent chaque jour pour embellir notre village. Cette seconde édition se déroulera comme l'an dernier, sans inscription préalable et sera ouverte à tous.

De nombreuses cartes cadeaux de 15 € à 50 € sont à gagner + 10 % de réduction à l'OASIS, fleuriste à Ligny-en-Barrois, pour tous les lauréats pendant 1 an.

Le jury, composé des membres du conseil municipal, se déplacera le 4 juillet à vélo dans tout le village pour découvrir les créations de nos jardiniers et établir un classement dans 3 catégories : façade, balcon et maison avec jardin.

Bonne chance à tous ! ■

Ophélie TEXIER-PIERI



La mairie, en lien avec les associations USBL et Les Durs à Cuivre, vous a concocté un 13 juillet festif !

Pour nos enfants, une marche aux flambeaux débutera à 22 h 30 (âge limite : 14 ans). Le départ est prévu à la salle Albamiel, rendez-vous dès 22 h pour la préparation ! Si vos enfants souhaitent y participer, les lampions sont à retirer en mairie du 1^{er} au 13 juillet 2021.

Côté musique, vous pourrez compter sur le DJ MidNight Animations, connu pour animer les 14 juillet à Bar-le-Duc, ambiance assurée ! Côté buvette et restauration, les associations vous régaleront !

Dernière nouveauté cette année, un nouvel artificier vous a préparé un feu totalement repensé et modernisé !

Nous vous attendons nombreuses et nombreux pour cet évènement, ô combien attendu ! ■



Quoi de mieux qu'une journée champêtre aux abords de l'étang communal pour réunir petits et grands dans une ambiance conviviale et festive ! Pour cette édition 2021 du 14 juillet, de nombreuses associations du village seront présentes pour vous proposer une journée animée de 11 h à 17 h !

Au programme cette année : jeux gonflables, babyfoot humain, chamboule-tout, atelier de maquillage, stand de glaces et crêpes, initiation à la pêche et à la pétanque, aire de jeux de Molky, espace « jeux de cartes » et « jeux en bois », mais aussi du tir à la corde, des courses de sacs, et pour nos danseurs : un « flashmob » et des cours de danses ! Pour nos plus jeunes, un tournoi de Nerfs est organisé par le CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) et sera réservé aux 6-16 ans. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 14 juillet inclus (une priorité sera donnée aux inscriptions anticipées). Transmettez-nous vos nom, prénom, date de naissance, téléphone à l'adresse suivante : sandrine.cheval1@orange.fr. Il est possible de s'inscrire en individuel ou par équipe de 2 ou 3. Les heures de passage et équipes vous seront communiquées le jour J.

Trois « Concours Gagnants » seront proposés à nos habitants :

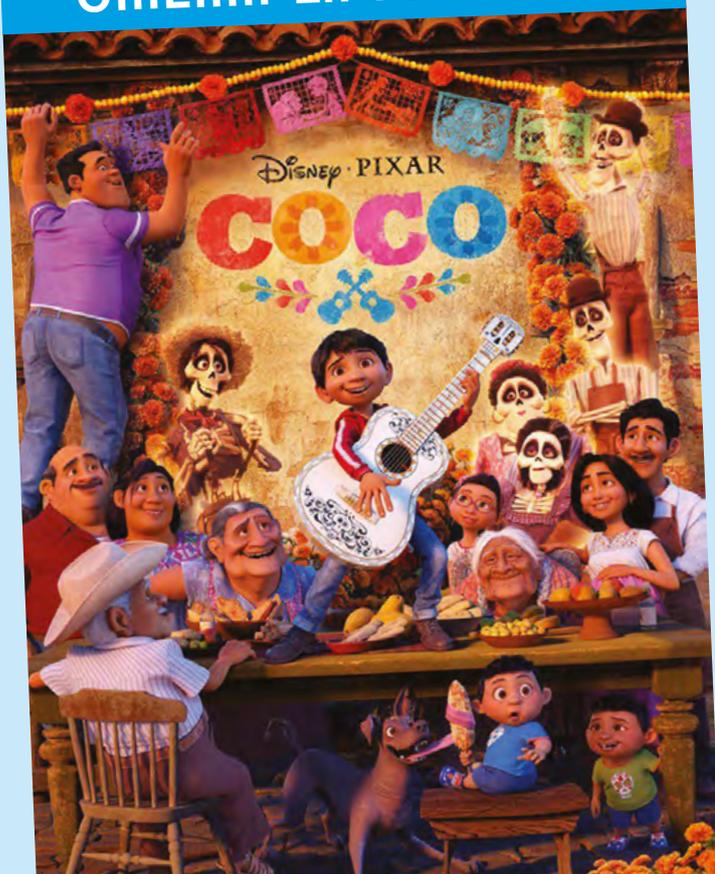
- ✓ « Mon plus beau chapeau » : confectionnez un chapeau, amenez-le et exposez-le !
- ✓ « La meilleure tarte de Longeville » : préparez votre meilleure tarte, nos jurés se feront une joie de la goûter et d'élire la meilleure tarte du village !
- ✓ « Le Cri du cochon » : entraînez-vous à imiter le cri du cochon... le boucher du village désignera le meilleur d'entre vous !

Le 14 juillet débutera par une cérémonie officielle et un dépôt de gerbe au monument aux morts à 10 h 30. Nous prendrons ensuite la direction du site de l'étang où un discours d'ouverture des festivités sera prononcé par Lionel BEAUFORT, Maire du village à 11h. Un verre de l'amitié sera offert par la municipalité pour marquer l'ouverture des activités !

Côté restauration, un repas champêtre à 10 € sur réservation (12 € sur place) vous est proposé cette année. Au menu : Assiette crudités et terrine maison, 1 chipolata/1 merguez/1 saucisse blanche, frites, boisson et café. Pour les enfants, un menu à 6 € est proposé (8 € sur place) : 1 chipolata, frites, boisson et 1 crêpe. ■

Ophélie TEXIER-PIERI

Nouveauté cette année !
CINÉMA EN PLEIN AIR



Le 28 août 2021

Pour clôturer les vacances d'été, nous vous proposons une sortie cinéma en plein air avec la projection du film d'animation COCO (film Disney-Pixar sorti en 2017).

La séance sera projetée sur un écran gonflable géant de 10 m x 6 m et aura lieu le 28 août 2021 à la tombée de la nuit sur le site de l'étang communal et sera ouverte à tous.

Un film d'animation qui plaira autant aux petits qu'aux plus grands !

Bonne séance ciné ! ■

Synopsis : Depuis déjà plusieurs générations, la musique est bannie dans la famille de Miguel. Un vrai déchirement pour le jeune garçon dont le rêve ultime est de devenir un musicien aussi accompli que son idole, Ernesto de la Cruz. Bien décidé à prouver son talent, Miguel, par un étrange concours de circonstances, se retrouve propulsé dans un endroit aussi étonnant que coloré : le Pays des Morts. Là, il se lie d'amitié avec Hector, un gentil garçon mais un peu filou sur les bords. Ensemble, ils vont accomplir un voyage extraordinaire qui leur révélera la véritable histoire qui se cache derrière celle de la famille de Miguel...

Ophélie TEXIER-PIERIE



INTERVIEW DÉCALÉE
de Sandrine CHEVAL

Plutôt Smarties ou M&Ms ?
M&Ms.

Quel métier rêvais-tu de faire enfant ?
Enseignante.

Si tu étais un animal, lequel serais-tu et pourquoi ?
Un dauphin, pour la sensation de liberté.

Quel est ton loisir favori ?
Je suis passionnée par la cuisine.

La chose qui t'agace le plus ?
Les gens désagréables, l'impolitesse et la vulgarité.

Ta destination de voyage de rêve ?
Sur une île : calme, soleil, mer, cocotier, sérénité.

Si tu avais une baguette magique, que ferais-tu ?
Je ferai en sorte que mes proches ne manquent de rien et qu'ils soient en bonne santé.

Ton plat préféré ?
Un bon rosbif !

La plus belle chanson de tous les temps selon toi ?
Je n'en ai pas. En ce moment, quand je me couche le soir, j'écoute « YOU RAISE ME UP » de Josh GROBAN.

Que contient ta liste de vœux pour les 5 prochaines années ?

Être heureuse, que tout se passe bien pour mes enfants est ma priorité, qu'on soit heureux ensemble.

Quel conseil donnerais-tu à un enfant pour l'avenir ?

Travailler à l'école pour qu'il puisse exercer le métier qu'il souhaite et s'épanouir.

L'emoji que tu utilises le plus ?

Celui qui fait un bisou 🤗, souvent utilisé pour mes proches.

As-tu une devise ?

Ne fais pas aux autres ce que tu ne veux pas qu'on te fasse.

Sandrine CHEVAL, 42 ans, est secrétaire de mairie, au sein de la commune de Brillon-en-Barrois depuis 2006. Le baccalauréat en poche, elle se dirige vers des études d'enseignement pour devenir professeur d'espagnol puis se reconvertisse pour devenir fonctionnaire de police. 3 ans plus tard, Sandrine passera le concours pour devenir secrétaire de mairie.

Originaire de Bar-le-Duc, Sandrine arrive à Longeville à l'âge de 7 ans et y habitera jusqu'à ses 23 ans. Elle retournera ensuite vivre à Bar-le-Duc puis reviendra à nouveau dans son village de cœur en 2010, qu'elle ne quittera plus.

Au sein de la Mairie, elle occupe le poste de 2^e adjointe, en charge des finances, de la jeunesse et de la vie éducative. Un choix qui correspond parfaitement à Sandrine, maman de 2 garçons de 12 et 7 ans.

Ophélie TEXIER-PIERIE